

Installation des délégués de Beure et de Chalèze

Rapporteur : M. Le Président

1. Installation des délégués de la commune de Beure :

Le Conseil Municipal de Beure s'est prononcé le jeudi 4 octobre pour la désignation des délégués titulaires et suppléants de la commune à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

2. Changement de délégué pour la commune de Chalèze :

Le Conseil Municipal de la commune de Chalèze a décidé de nommer un nouveau délégué titulaire.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance :

- de la désignation de MM Philippe CHANEY et Pierre JACQUET comme délégués titulaires et de MM Auguste KOELLER et Frédéric PROST comme délégués suppléants de la commune de Beure à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

- de la désignation de Mme Josseline SEITZ, comme déléguée titulaire et de la désignation de M. CARRY comme délégué suppléant de la commune de Chalèze à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Pour extrait conforme,

Le Président